

Communication de Benoît XVI sur la levée des excommunications à la fin de l'audience générale du 28 janvier 2009

Publié le 28 janvier 2009 · 3 min de lecture

I – Sur la levée des excommunications

Dans l'homélie que j'ai prononcée à l'occasion de l'inauguration solennelle de mon pontificat, je disais que le devoir explicite du Pasteur est d'appeler à l'unité, et, commentant les paroles évangéliques relative à la pêche miraculeuse, j'ai dit : *« Et, malgré cette quantité, le filet ne s'était pas déchiré »* et je poursuivais, après, avec ces paroles évangéliques : *« Hélas, Seigneur bien-aimé, aujourd'hui le filet s'est déchiré, aurions- nous envie de dire avec tristesse »*.

Et je continuais : *« Mais non – nous ne devons pas être tristes ! Réjouissons- nous de ta promesse, qui ne déçoit pas, et faisons tout ce qui est possible pour parcourir la route vers l'unité que tu as promise. Ne permets pas que ton filet se déchire et aide- nous à être des serviteurs de l'unité ! »*

C'est justement pour accomplir ce service de l'unité, qui qualifie de manière spécifique mon ministère de Successeur de Pierre, que j'ai décidé il y a quelques jours de concéder la levée de l'excommunication encourue par les quatre évêques ordonnés en 1988 par Mgr Lefebvre sans mandat pontifical. J'ai accompli cet acte de miséricorde paternelle parce que ces évêques m'ont manifesté à plusieurs reprises la vive souffrance pour la situation dans laquelle ils se trouvaient. J'espère que mon geste sera suivi de leur part d'un engagement à accomplir les pas successifs, nécessaires pour réaliser la pleine communion avec l'Eglise, témoignant ainsi une vraie fidélité et une reconnaissance véritable du magistère et de l'autorité du pape et du Concile Vatican II.

II. Sur la Shoah

Dans ces jours où nous nous souvenons de la Shoah, il me revient en mémoire les images que j'ai enregistrées au cours de mes visites à Auschwitz, un de ces camps dans lesquels s'est déroulé le massacre atroce de millions de juifs, de victimes innocentes d'une haine raciale et religieuse aveugle. Alors que je renouvelle avec affection ma solidarité pleine et indiscutable avec nos frères destinataires de la première Alliance, j'espère que la mémoire de la Shoah pourra entraîner l'humanité à réfléchir sur le pouvoir imprévisible du mal quand il conquiert le cœur de



l'homme.

Que la Shoah soit pour tous un avertissement contre l'oubli, contre la négation ou le réductionnisme ; parce que la violence faite contre un seul être humain est violence contre tous. Aucun homme n'est une île, a dit un poète célèbre. Que la Shoah enseigne spécialement aussi bien aux anciennes qu'aux nouvelles générations que seul le chemin difficile de l'écoute et du dialogue, de l'amour et du pardon, conduit les peuples, les cultures et les religions du monde à l'objectif souhaité de la fraternité et de la paix dans la vérité. Que jamais plus la violence n'humilie la dignité de l'homme !

Benedictus PP. XVI

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/communication-de-benoit-xvi-sur-la-leeve-des-excommunications-a-la-fin-de-laudience-generale-du-28-janvier-2009

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France